

Procédures de soutenance de thèse

Conditions de soutenance :

- Le nombre d'années d'inscription en doctorat est de trois ans minimum ;
- Le manuscrit est rédigé dans les normes imposées par le conseil du CEDoc « Sciences et Applications » ;
- La couverture du manuscrit suit la forme conforme à celle exigée par le collège doctoral (formulaire 4) ;
- Un minimum de deux publications dans des revues spécialisées indexées et avec impact factor (Web of Science ; Scopus), au moins l'une des publications devrait porter le nom et le prénom du doctorant comme premier auteur ;
- Un minimum de deux communications dans des rencontres nationales et internationales à comité de lecture ;
- Un minimum de 200 heures de formations complémentaires (30% spécifiques et 70% transversales).

Deux mois avant la date prévue de soutenance de thèse, un dossier de soutenance est déposé au secrétariat du CEDod.

Le dossier comprend les pièces suivantes :

- La demande de soutenance dûment renseignée et signée par le candidat, son directeur de thèse et le directeur de laboratoire (formulaire 1).
- Le pré-rapport de thèse.
- Le dossier scientifique du candidat contenant dans cet ordre :
 1. CV ;
 2. Tableau d'indexation des publications ;
 3. Tableau des formations complémentaires ;
 4. Liste des publications et des communications (joindre les justificatifs).
- Toutes les publications indexées,

- Le livret du doctorant contenant toute activité validée par l'intervenant ou le responsable.
- Le directeur de thèse propose cinq rapporteurs dans le domaine de spécialité, ils devront tous avoir un grade de Professeur de l'Enseignement Supérieur ou Professeur Habilité et au moins deux doivent appartenir à une autre université, après avis du directeur du CEDoc, le chef de l'établissement désigne trois parmi eux (formulaire 2).

Après réception des rapports favorables, la soutenance peut être programmée **20 jours après**. Elle est publique. Elle peut être tenue à huis clos dans le cas de confidentialité. Une affiche annonçant la soutenance et un résumé devront être déposés au décanat pour diffusion.

Composition du Jury de thèse (formulaire 3) :

1. **Président (Grade PES),**
2. **Deux Examineurs (PES ou PH),**
3. **Directeur de thèse**
4. **Invité** (le cas échéant une personnalité extérieure reconnue pour son expertise dans le domaine de la spécialité du candidat).